



Communiqué du Maire

Cominoises, Cominois,

Suite au communiqué de la semaine dernière, une **chaîne de solidarité** s'est rapidement mise en place. Elle compte à ce jour une quinzaine de bénévoles qui interviennent auprès des plus fragiles d'entre nous en faisant notamment les achats de première nécessité. Cette entraide, complétée par les dispositifs du Centre Communal d'Action Sociale, est indispensable à l'heure actuelle et je tiens à remercier les Cominois(e)s qui consacrent de leur temps bénévolement.

L'Éducation nationale a fait savoir que sa prise en charge des enfants des personnels prioritaires était suspendue pendant les vacances scolaires de printemps. **La Ville les accueillera à l'école Jacques Brel du mardi 14 au vendredi 17 et du lundi 20 au vendredi 24 avril.** Les parents concernés, déjà connus, ont été contactés, les autres sont invités à se faire connaître sur www.ville-comines.fr/covid19-garde-d-enfants

Aux côtés des **enseignes locales** qui ont non seulement adapté leur fonctionnement aux conditions que nous connaissons mais dont la logistique ne faillit pas, **commerçants, maraîchers, agriculteurs**, qui ont plus que jamais besoin de notre soutien, se sont mobilisés pour continuer à vous donner accès à leurs produits. Un **livret** les reprenant et indiquant leurs modalités de vente a été édité par la commune. Il est téléchargeable sur le site de la Ville et disponible en version papier au CCAS du lundi au vendredi de 8h30 à 12h pour les personnes ne disposant de matériel informatique. Plusieurs bénévoles l'ont d'ailleurs remis, ce mercredi 8 avril, aux personnes âgées ou fragiles inscrites sur le registre du CCAS et qui en avaient fait la demande. Si vous connaissez une personne susceptible d'en avoir l'utilité, je vous invite à lui en faire part.

Néanmoins, certains artisans et entreprises ont dû ralentir voire suspendre leurs activités. **Neuf mesures** ont été instaurées par le Gouvernement pour les soutenir parmi lesquelles la révision des délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts directs), la création d'un fonds de solidarité pour les TPE, indépendants et micro-entrepreneurs avec une aide pouvant aller jusqu'à 1 500 € ou encore un prêt garanti par l'État.

La Région Hauts-de-France a parallèlement mis en place une **plateforme** où ils peuvent envoyer directement leurs demandes d'aides. Un **numéro unique** répond également à toutes leurs questions.

Dans ce cadre, j'ai adressé un **courrier détaillé** à l'ensemble des acteurs de la vie économique cominoise pour les en informer.

Vous avez pu voir dans la presse que les **rubaneries de Comines** tournent actuellement à plein régime pour fabriquer des élastiques pour les masques et je ne peux que les mettre à l'honneur et les remercier pour leur implication.

Je profite de ce communiqué pour vous rappeler l'**importance du respect des gestes barrières** et des mesures de confinement. Les agents de la Police municipale y veillent tout particulièrement et je me permets de vous préciser que les **Berges de la Lys sont fermées jusqu'au 15 avril**.

Enfin, l'équipe Facebook de la Ville publie quotidiennement des **informations ou activités à faire en famille et notamment l'animation « A vos crayons »** qui permet aux petits et aux grands de remercier les personnels soignants ainsi que toutes les professions mobilisées. A l'approche de ce week-end de Pâques, elle vous prépare une surprise... mais je ne vous en dis pas plus et vous laisse le plaisir de la découvrir ce dimanche matin.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma meilleure considération.

Votre Maire,
Alain Detournay